

L'eau: bien public, financement public

À l'occasion du People's World Water Forum de New Dehli (12/14 janvier 2004), convoqué par de nombreuses organisations et mouvements actifs sur le problème de l'eau, les participants ont décidé de lancer une campagne d'information et de mobilisation des citoyens sur:

L'eau: bien public, financement public

En tant que Comité International pour le Contrat Mondial sur l'eau, nous avons activement soutenu la proposition d'une telle campagne, incluse dans les six plans d'actions contenus dans la *Déclaration de Rome du 10 décembre 2003* sur le droit de l'homme à l'eau.

Nous entendons apporter une contribution significative à la réalisation de la campagne à travers les actions suivantes:

1. à la fin de décembre 2003, nous avons créé un petit groupe de travail qui a comme tâche le sondage du terrain et la rédaction d'une note qui servira comme base à un «séminaire stratégique» qui aura lieu au mois de mai 2004 à Créteil en France dans le domaine de l'Université de l'Eau, proposée par le Conseil Général de la Val de Marne. Le but du séminaire sera celui de définir de manière détaillée les raisons, l'orientation et les objectifs prioritaires de la campagne. Sur la base du «document de Créteil», des actions-test seront effectuées dans un certain nombre de pays du monde. À la lumière des expériences mûries de cette façon, un rapport de 50-60 pages intitulé «**L'Eau: bien public, finance publique. Propositions pour l'action au niveau local et au niveau global**» sera rédigé.

Le rapport sera présenté pour le débat et l'approbation au cours du 2^e Forum Alternatif Mondial de l'Eau (FAME) qui aura lieu à Genève (SUISSE) l'année prochaine, le 18 et le 19 mars 2005, forum auquel sont invités tous les adeptes aux travaux. Avec les modifications apportées à l'occasion du 2^e FAME, le document deviendra le plan d'action pour notre contribution à la réalisation des objectif de la campagne.

2. pour donner suite aux débats qui ont eu lieu à New Dehli, on propose de mettre l'accent sur ce qui concerne:
 - l'incapacité structurelle du système financier international (et plus en général, du système économique prédominant) de financer l'accès généralisé aux biens et aux services essentiels, parmi lesquels l'eau (l'un des biens fondamentaux). La finance internationale – parce que basée sur l'instabilité des taux d'échange, la volatilité des taux d'intérêt, l'ampleur des mouvements spéculatifs de capital, l'impératif des rendements élevés, la pratique des comptabilités douteuses, l'existence des paradis fiscaux – ne peut pas prêter attention au droit à la vie;
 - le refus du document «Financing water for all», rédigé par M. Camdessus et présenté au 3^e Forum Mondial de l'Eau à Kyoto de la part de la Banque Mondiale. Conformément aux résolutions adoptées par la Conférence Mondiale des Nations Unies à Monterrey en mai 2002 sur le «financement du développement dans le monde», le rapport Camdessus maintient l'arbitraire postulat que la source principale et plus efficace du développement et de la création du développement reste l'investissement privé. Selon cette thèse, les principales propositions du rapport mirent à garantir principalement la sûreté du profit en ce qui concerne l'investissement privé et la protection du droit de la propriété privée. De cette manière, le rapport Camdessus s'est discrédité du point de vue scientifique, politique et social;
 - la critique des thèses erronées sur l'inadéquation et l'insuffisance des finances publiques. Les ressources publiques existent, elles peuvent être repérées et voire augmentées. Elles sont plutôt très souvent mal gérées et gaspillées.

Ce qui est urgent et nécessaire est la création, là où c'est le cas, d'un État et donc d'une finance publique responsable, transparente, démocratique.

- L'individuation des solutions relatives au cadre macro-économique et en particulier:
 - soutien aux campagnes en cours pour l'adoption d'une taxe sur les mouvements financiers spéculatifs;
 - élimination de tous les paradis fiscaux;
 - soutien à la campagne pour l'annulation des dettes des pays du sud du monde;
 - ré-introduction des contrôles sur les mouvements de capitaux internationaux;
- l'individuation des mesures mirées au secteur spécifique de l'eau, telles à permettre:
 - le maintien/renfort ou la ré-introduction d'une politique fiscale avec des finalités re-distributives (financement des services pour l'eau par la fiscalité générale);
 - réduction et re-allocation obligatoire de 1% des dépenses militaires en faveur de dépenses publiques pour l'eau;
 - réduction et re-allocation des aides agricoles en faveur de la ressource eau accordées aux pays riches (actuellement elles sont de l'ordre de 347 millions de dollars l'an) dans les pays les plus pauvres;
 - réalisation d'une politique fiscale spécifique destinée au financement des dépenses pour l'eau (exemple: prélèvement d'un centième par bouteille d'eau minérale, dans l'attente d'un retour des eaux minérales à la gestion publique; prélèvement d'un centième sur les entrées locales et/ou régionales de l'eau pour le financement des projets de coopération publico-publique internationale);

- l'individuation d'innovations en matière d'investissements financiers finalisés à:
 - la création de Caisses d'épargne coopératives continentales et intercontinentales;
 - la substitution de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire international avec une Banque Mondiale Coopérative et des Fonds Continentaux d'investissement publico-publics soutenus par les collectivités locales et régionales.

Nous invitons tous les participants au Séminaire sur l'eau (appartenant ou pas au Mouvement Mondial pour l'eau), ainsi que toutes les autres organisations, mouvements ou groupes participants au Forum Social Mondial de Mumbai, à porter leur soutien à la campagne **l'eau: bien public, financement public.**

**ASSOCIATION FRANCAISE
POUR LE CONTRAT MONDIAL SUR L'EAU**

**COMITÉ ITALIEN
POUR LE CONTRAT MONDIAL SUR L'EAU**

**ASSOCIATION DU QUÉBEC
POUR LE CONTRAT MONDIAL SUR L'EAU**

**ASSOCIATION BELGE
POUR LE CONTRAT MONDIAL SUR L'EAU**

**GROUPE SUISSE
POUR LE CONTRAT MONDIAL SUR L'EAU**

**SECRÉTARIAT GÉNÉRALE DU COMITÉ INTERNATIONAL
POUR LE CONTRAT MONDIAL SUR L'EAU**